

COMITE MOUVEMENT POPULAIRE

SYNTHESE DES DEBATS
DE LA JOURNEE D'ETUDE
SUR LE MOUVEMENT POPULAIRE
DU 25 AVRIL 1981

- O LA DÉMOCRATIE DANS LES ORGANISATIONS POPULAIRES
- O LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS POPULAIRES
- O LES RAPPORTS A L'ÉTAT

0.50\$

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE
1750, St-Denis, Montréal - H2X 3K6
Tél.: (514) 842-2548

INTRODUCTION

Le 4 avril 1981 avait lieu à Montréal une journée d'étude sur le mouvement populaire, organisée par le Centre de Formation Populaire. Le présent document est constitué par les rapports-synthèse des différents ateliers de travail sur les trois questions à l'ordre du jour de la journée⁽¹⁾.

Si l'on se souvient bien, la journée a été structurée autour d'une question centrale, soit celle de l'autonomie du mouvement et des organisations populaires. Préalablement à l'organisation et à la réalisation de cette journée, le comité de travail du C.F.P. sur le mouvement populaire (mis sur pied suite à un mandat de l'assemblée générale de 1978) a rencontré une cinquantaine de militant-e-s de différents secteurs afin:

- de confronter avec eux ses éléments de bilan des pratiques du mouvement populaire, contenus dans un document intitulé: Mouvement Populaire: Éléments pour un bilan des luttes.
- de cerner de plus près les préoccupations et les questions actuelles des gens sur le terrain.

La question de l'autonomie ressortait comme centrale. On s'interrogeait tous et toutes sur les conditions pour consolider, dans la conjoncture actuelle, nos organisations, le mouvement en général. Par la négative, on se demandait comment ne pas se faire avoir par les nombreux problèmes de mobilisation, par les nombreuses lois-cadres du P.Q. sur le terrain des conditions de vie, par les immenses problèmes de financement, etc. De plus, les militant-e-s avaient le goût de jaser et d'évaluer avec d'autres les tentatives de réponses mises en place par leur organisation.

Ainsi, de fil en aiguille, les préoccupations des gens éclairés de notre bilan et/ou vice-versa, nous ont amenés à privilégier trois dimensions de l'autonomie particulièrement menacées par les temps qui courent..

(1) Il s'agit d'une synthèse des discussions dans deux ou trois ateliers selon le thème. Le comité n'a pas vérifié l'exactitude des informations transmises et les propos dont nous rendons compte reflètent les opinions et positions exprimées par les 90 militant-e-s présent-e-s à la rencontre.

- 1) La démocratie (lien entre service/mobilisation, la place des intellectuels dans l'organisation, les rapports permanents/usagers et l'impact de la syndicalisation à ce niveau, etc).
- 2) Les rapports avec l'Etat (l'impact des lois-cadres et des différentes politiques sociales de l'Etat sur la démocratisation des services et sur l'autonomie des organisations, etc).
- 3) Le financement (augmentation des coûts d'opération, coupures, l'impact sur les organisations et sur le mouvement en général, etc).

Le travail en atelier aura eu le mérite de préciser les questions, de les éclaircir d'une compréhension plus serrée de la conjoncture, et de permettre à l'occasion de pointer quelques perspectives d'action ou quelques éléments de stratégie de consolidation. Mais dans l'ensemble, les perspectives demeurent sous-développées et des trous analytiques persistent, notamment sur l'histoire du mouvement, sur le fonctionnement de l'appareil de l'Etat, etc. Il nous appartient de continuer le boulot et de tirer profit de ce qui a été mis en place. Comment ? La parole est à tout le monde !

SECTION I

SYNTHESE DES ATELIERS I, II ET III SUR LA DEMOCRATIE

SYNTHESE DES ATELIERS I, II ET III SUR LA DEMOCRATIE

Plan

1. Présentation
2. Les enjeux de la démocratie et autour de la démocratie: les principaux problèmes que rencontrent les organisations
3. Eléments de débat
4. Suites à la Journée d'étude

---/---

1. Présentation

Dans les trois ateliers sur la démocratie, les participants se sont surtout penchés sur les problèmes internes des organisations populaires: rapports entre élus, permanents et citoyens, enjeux de la syndicalisation, moyens et perspectives pour re-définir les rapports entre les diverses catégories d'intervenants, etc... Concernant ces aspects les ateliers ont permis d'amorcer le débat, de dégager des pistes de réflexion, d'annoncer des hypothèses de travail qu'il faudrait approfondir en vue de contribuer à une meilleure compréhension de la conjoncture actuelle et de dégager les possibilités d'y intervenir.

Le texte qui suit tente, dans un premier temps, de passer en revue tous les aspects relatifs à la démocratie qui ont été soulevés en termes de problèmes. Dans un deuxième temps nous avons plutôt retenu des pistes de réflexion qui se dégagent d'une façon un peu plus systématique. Si beaucoup de questions ont été soulevées, la majorité restent ouvertes. Mais au moins le débat semble bien amorcé.

Avant d'aborder le contenu des ateliers il faut souligner que dans les ateliers sur la démocratie, comme dans les autres ateliers, les participants provenaient aussi de plusieurs secteurs: garderies, consommation, logement,

santé, droits sociaux. En fait on retrouvait des militants et des militantes des organisations qui suivent: Regroupement des garderies, Garderie du C.E.G.E.P Rosemont et Garderie populaire de Pointe St-Charles, ACEF de Montréal et ACEF Rive-Sud, Comptoir alimentaire de Joliette, Comptoir alimentaire Lafontaine, Comité logement Rosemont, Groupe de Ressources Techniques St-Henri, Groupe de Ressources Techniques du quartier Maisonneuve, Clinique communautaire St-Jacques et Clinique communautaire de Pointe St-Charles, l'Organisation pour la défense des droits sociaux (O.P.D.S), le mouvement Action-chômage, le Comité pour le transport en commun (Richelieu), le mouvement écologique du Haut-Richelieu et le C.F.P.

2. Les enjeux de la démocratie et autour de la démocratie: les principaux problèmes que rencontrent les organisations

Même si toutes les organisations qui étaient représentées dans les ateliers sur la démocratie possèdent beaucoup de caractéristiques communes, elles conservent néanmoins une spécificité dont il est important de tenir compte pour saisir la nature des problèmes rencontrés. Spécificité qui se manifeste tant au niveau des structures d'organisation qu'au niveau du type de services offerts. Par exemple un G.R.T. qui possède une base à caractère plutôt localisé et fixe se distingue fondamentalement du mouvement Action-chômage dont la base est très étendue dans l'espace mais souvent ponctuelle.

Malgré ce fait, la majorité des organisations semble aux prises avec les mêmes problèmes fondamentaux qui touchent à la fois des aspects organisationnels et des aspects plus institutionnels. Par aspects organisationnels on pense à la participation des usagers ou des citoyens au contrôle des organisations, au rôle des permanents, aux liens entre les différentes instances d'une organisation. Les aspects institutionnels font plutôt référence aux rapports qui existent entre les organisations et les autres éléments du système socio-politique, mouvement syndical, appareils d'Etat.

Au M.A.C. par exemple on constate qu'il y a très peu de liens entre les services offerts et les mobilisations(1). Dans le même sens, à l'A.C.E.F. de

(1) Comme le faisait remarquer une militante de l'atelier 1, "pour militer au M.A.C., il faut connaître la loi!"

Montréal, on note un problème d'intégration des nouveaux membres qui se manifeste par un grand roulement des usagers et des militants (exemple les stagiaires qui ne restent pas). Ceux-ci ne sont pas intégrés aux structures décisionnelles (A.G. et C.A.). Ils ne sont présents qu'à l'échelle du quartier. Ce qui soulève la question suivante: "quelle doit- être notre priorité de développement: intégrer les nouveaux usagers au niveau des secteurs (quartiers) ou au niveau des structures de l'ensemble du mouvement (Montréal)?"

Il y a des décisions qui sont prises "en coulir" i.e. en dehors des structures démocratiques formelles, sur lesquelles les usagers n'ont aucune prise, mais ils ne se sentent pas nécessairement lésés!" (1)

L'A.C.E.F. Rive-Sud rencontre des difficultés de même nature en ce qui concerne l'implication des usagers. Mais dans ce cas il faut tenir compte du fait qu'elle est située sur un très grand territoire avec des banlieues-dortoirs sans "base de regroupement comme les quartiers de Montréal", ni "réseau entre les groupes populaires". De plus ce sont les permanents qui exercent un contrôle sur l'organisation étant donné la faiblesse du C.A.

Cette question de la présence et de l'importance du rôle des permanents à l'intérieur des organisations préoccupe les militantes et les militants de la plupart des secteurs. Au niveau des G.R.T. par exemple ce sont les permanents qui sont responsables de la mise sur pied des Conseils d'administration. Dans Maisonneuve la situation est particulière. En effet, la Caisse populaire est représentée de façon majoritaire au C.A. du G.R.T. C'est la condition qu'elle exige pour financer les coops de logements.

A la Clinique communautaire de Pointe St-Charles le C.A., composé de dix citoyens et d'un représentant des employés syndiqués, se trouve aux prises

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 4

avec une conciliation de points de vue divergents concernant les perspectives politiques. Même si les permanents veulent que "le pouvoir soit donné aux usagers" ils n'attendent pas moins que les usagers l'exercent en reprenant la ligne de pensée que les permanents mettent de l'avant. Néanmoins, l'un des permanents de la Clinique se demande comment il est possible, à partir d'un service, de mener une lutte politique.

Au niveau des garderies, la participation des parents à l'orientation et à l'organisation du "service" est fort variable selon les cas. Par exemple dans le cas de la Garderie du C.E.G.E.P. de Rosemont la participation des parents à l'A.G. et aux Comités de travail est très difficile étant donné qu'il s'agit d'une garderie en milieu de travail et qu'après les heures de travail les parents veulent rentrer. Dans le cas de la Garderie populaire de Pointe St-Charles les affrontements idéologiques et les luttes de ligne qui s'y sont déroulées ont éloigné les parents des débats sur les enjeux plus immédiats de la garderie concernant les questions de pédagogie et de survie monétaire. Mais dans l'ensemble on peut dire que les difficultés de mobilisation proviennent en partie du fait que les parents profitent d'un service qui est déjà rodé, qui fonctionne assez bien. (1) De plus, il faut souligner qu'il existe un grand "roulement" de parents qui ne facilite pas non plus les choses. Et ces difficultés se répercutent à leur tour à l'échelle du Regroupement des garderies où l'on retrouve une superposition de structures (A.G. Comité de travail, Comité de coordination) qui n'aide pas à encadrer les garderies (2)

(1) Dans le même sens, au Centre communautaire St-Columba House à Pointe St-Charles on a beaucoup de difficulté à impliquer les parents des handicapés mentaux qui profitent des services sans vouloir prendre de responsabilités.

(2) "Dans les A.G., ce sont toujours les mêmes qui prennent la parole". Militante du Regroupement des garderies, Atelier III.

A l'O.P.D.S. on rencontre aussi des problèmes pour intégrer les membres de base. Les permanents conservent trop de poids dans les structures décisionnelles. Parfois cette opposition entre permanents et membres de base s'étend ou se définit davantage par rapport aux militants. Au Comité de Logement Rosemont on ne parle pas de conflits entre permanents et membres de base mais plutôt de "division" entre militants et "usagers". Par exemple ce sont avant tout les militants qui prennent la parole dans les A.G., qui véhiculent des informations et des analyses. Ainsi on peut dire qu'il n'y a pas de véritables débats parmi les usagers. Ils ne font qu'entériner des propositions élaborées par d'autres. "Dans les A.G., pas de place pour des interventions moins rationnelles, moins analytiques, alors que l'adhésion des usagers se fait la plupart du temps sur une base économique et viscérale. Les militants eux, adhèrent sur un principe de lutte (adhésion politique), sur une base rationnelle et analytique". (1) Finalement ce sont seulement les militants qui se sentent à leur aise dans "le langage et le fonctionnement du groupe".

On retrouve cette même division entre militants et membres de base dans le Comité pour le transport en commun (Richelieu) et dans le Mouvement écologique du Haut Richelieu. Le Comité pour le transport en commun rassemble des groupes variés qui vont de la Chambre de Commerce à des groupes de citoyens. Ils revendiquent la création d'un réseau de transport en commun dans la région. Quant au Mouvement écologique du Haut Richelieu qui existe depuis trois ans et qui compte 250 membres il ne repose que sur un petit noyau de militants actifs qui prennent en charge la préparation des dossiers. Si dans les deux cas on déplore l'absence de planification et de stratégie à long terme, on insiste également sur les difficultés de mobilisation qui soulèvent le problème de l'intégration des membres de base.

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie, p. 16

Enfin, au niveau des comptoirs alimentaires, les problèmes sont un peu différents. D'une part les comptoirs sont peu subventionnés et doivent assumer eux-mêmes leur survie. D'autre part bien qu'ils n'engagent pas habituellement de permanents ils ont néanmoins été traversés par des affrontements idéologiques à cause des luttes de ligne qui s'y sont déroulés, là comme ailleurs.

Par exemple à la Coop de Pointe St-Charles les problèmes de participation relevaient avant tout de problèmes d'organisation technique. A l'intérieur de la Coop, si on fait exception de la crise m-1 il y a peu de tension. Sauf que les membres ne trouvaient de disponibilité pour s'impliquer à l'échelon régional. Dans le cas du Comptoir alimentaire Lafontaine les oppositions ressortent davantage entre les ménages qui appartiennent à des classes sociales différentes; classe ouvrière et classe petite-bourgeoise. "Les familles ouvrières participent largement aux services et aux Comités sur des tâches concrètes. La petite-bourgeoisie se retrouve sur le Comité de coordination et dans la représentation extérieure du Comptoir, ainsi dans les tâches de coordination et de planification ce sont eux qui ont le contrôle". (1) Dans le même sens, par rapport aux luttes, les familles ouvrières participent à des actions ponctuelles reliées au "travail dans le Comptoir" (exemple: boycottages) mais ne s'impliquent pas au niveau de luttes plus globale coordonnées par les instances régionales. A Joliette on retrouve deux catégories membres c'est-à-dire d'un côté ceux qui n'assument que des tâches techniques et de l'autre ceux qui prennent aussi des responsabilités au niveau des structures décisionnelles.

Toutes les difficultés auxquelles nous venons de faire référence en parlant de participation, de mobilisation, de conflits ou de tension entre permanents et/ou militants et usagers (citoyens), élus ou non, surviennent dans un contexte où se joue par ailleurs la transformation des organisations populaires principalement dans les relations qu'elles entretiennent avec

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 18

les appareils d'Etat. A ce propos plusieurs vont soulever un débat sur l'autonomie des organisations populaires et sur les stratégies qui méritent d'être développées pour préserver cette autonomie. Mais de l'Intérieur, et particulièrement du point de vue des permanents, la transformation des rapports que les organisations entretiennent avec les appareils d'Etat de même que l'évolution de la conjoncture font ressortir une autre dimension, qui devient actuellement dans plusieurs organisations un enjeu majeur, à savoir la syndicalisation des permanents.

Concernant le bien-fondé de la syndicalisation à l'intérieur des organisations populaires, les avis sont très partagés. Au niveau des garderies, par exemple, même si le Regroupement appuie le principe depuis trois ans, la syndicalisation pose des difficultés concrètes. Avec la syndicalisation il y a à la fois danger "d'antagoniser" les rapports usagers-travailleurs et de faire dévier les objectifs de la lutte des garderies pour un réseau universel. Au M.A.C. l'on associe syndicalisme et intérêts contradictoires entre patrons et employés. Dans ce sens la syndicalisation à l'intérieur des organisations populaires peut être considérée comme "malsaine".

A l'A.C.E.F. de Montréal les permanents sont syndiqués depuis 1972. L'expérience n'a pas conduit à l'établissement de rapports antagoniques entre l'organisme et le syndicat. "La syndicalisation est nécessaire pour clarifier les conditions de travail face aux bailleurs de fonds. Elle permet l'uniformisation de ces conditions et la clarification des règles du jeu concernant l'embauche" (1)

A la Clinique communautaire de Pointe St-Charles la syndicalisation a été demandée par le C.A. pour garantir l'indépendance de la Clinique face au M.A.S. "La question est de savoir qui est mieux placé pour définir les intérêts des usagers? Les usagers eux-mêmes? Mais comment? (...)

(1) Rapport de l'atelier II sur la démocratie p. 10

Ca dépend de la structure de l'organisation. Selon le président du syndicat à la Clinique de Pointe St-Charles, son vrai boss, c'est le M.A.S. Avec l'implantation du syndicat, le gros changement a été de mettre de l'ordre dans les salaires, dans l'administration, dans la description des tâches."(1)

3. Eléments de débat

Dans les ateliers sur la démocratie après avoir abordé les problèmes majeurs que rencontrent les organisations populaires, un certain nombre d'éléments ont été discutés sans que des conclusions ne soient nécessairement apportées. Sans rappeler ici tous les éléments des discussions, nous voulons tenter d'en résumer les principaux aspects.

3.1 L'ambiguïté du rôle des intellectuels

La faible participation (intégration) des "usagers" aux organisations possède un contre-partie la mobilisation forte des permanents, des militants-intellectuels. Et cette place des intellectuels à l'intérieur des organisations relève avant tout du fait que les organisations populaires constituent, pour plusieurs d'entre elles, un lieu de pouvoir."L'implication de ces intellectuels est à relier avec leur position sociale. Leur participation satisfait à un certain nombre d'intérêts sociaux et politiques: besoins d'échanges, d'une connaissance pratique des milieux populaires, volonté d'acquérir ou de développer davantage une pratique politique" (2) En effet, c'est là l'occasion, pour la plupart de ces intellectuels, de compléter leur formation, d'obtenir aussi des informations utiles, dans la perspective de leur travail professionnel, sur l'Etat, ses formes d'intervention, ses stratégies, etc...

Les problèmes dont il a été question plus haut ne peuvent donc être traités sans soulever, de façon fondamentale, l'ambiguïté de la position des intellectuels. A la fois alliés des classes populaires et contribuant, du moins

(1) Rapport de l'atelier I sur la démocratie, p. 5

(2) Rapport de l'atelier II sur la démocratie, p. 7

en partie, à la gestion technocratique de la société civile. Cette ambiguïté ressort beaucoup de la contradiction entre le discours anti-technocratique que tiennent les intellectuels et l'image d'experts, de spécialistes qu'ils véhiculent. De ce point de vue quelques constats peuvent constituer des pistes de réflexion.

D'abord il faut rompre avec plusieurs mystifications. L'une d'entre elles est de vouloir nier nos compétences en tant qu'intellectuels ainsi que le rapports de domination qu'ils entraînent. Dans ce sens il ne faut pas faire abstraction des motifs, des raisons qui conduisent les intellectuels à travailler dans les organisations populaires. Certains font ressortir le fait que les intellectuels, s'inscrivant dans une relation d'aide qui ne peut être modifiée, entretiendront toujours des rapports de domination avec les "usagers". Et sur cet aspect deux positions s'affrontent:

A) Pour certains les intellectuels-permanents dans les organisations populaires doivent avant tout concevoir leur rôle en l'assimilant à celui des fonctionnaires. Ainsi il faut se poser la question des alliances avec les usagers. A quelles conditions sont-elles possibles? Ce qui ne peut se définir qu'en s'interrogeant sur le rôle des organisations populaires et les modes d'intégration des diverses catégories de participants. A ce propos une militante note: "Personnellement, avant, j'avais une conception perfectionniste de la démocratie selon laquelle il fallait une participation totale de l'ensemble des membres à tous les échelons de la structure démocratique. Mais je me suis rendue compte que la base d'adhésion des usagers implique un partage inégal du pouvoir à l'intérieur des groupes de services: les gens adhèrent parce qu'ils veulent améliorer leurs conditions de vie mais ils ne veulent pas être accaparés par les responsabilités (réunions, etc...) ils ne sont pas prêts à orienter toute leur vie en fonction du groupe comme peuvent le faire certains militants.

Il y a donc nécessairement inégalité de partage du pouvoir entre une minorité de militants et la majorité des usagers.

Il s'agit de créer des garde-fous contre les abus de pouvoir de la minorité, de s'assurer que la majorité puisse voir ces abus et remettre en question le pouvoir de cette minorité" (1) Concrètement l'on parlera beaucoup d'améliorer les systèmes de diffusion de l'information (2) . Une autre militante, dans un autre atelier, proposait que les "intellectuels-experts" forment, sur une base autonome des coopératives de production de services. "Ceci permettrait aux intellectuels de confronter leurs services aux usagers qui les utiliseront ou pas selon leurs besoins. Ces services comprendraient aussi de l'éducation populaire. Ils pourraient être réalisés au moyen d'une pratique différente: partage du savoir, etc. Parallèlement à ces coopératives, les intellectuels pourraient participer à la création de regroupements politiques plus larges avec les usagers, des syndiqués, d'autres militants, etc..." (3).

B) L'autre position considère plutôt que les permanents ne doivent pas se concevoir comme des fonctionnaires qui donnent un service puisqu'il y a une remise en question des rapports traditionnels (dominants) qui est véhiculée dans les organisations populaires. De ce point de vue la coupure entre services et mobilisation n'est pas nécessairement irrémédiable. Il faut alors trouver les moyens "de changer nos pratiques en se questionnant sur notre travail en tant que personnes-ressources" (4). Ainsi faut-il autant l'implication des "usagers" à partir de leurs conditions concrètes, de leur vécu que sur celle des permanents avec leurs intérêts spécifiques.

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 21

(2) "La circulation interne de l'information est un problème central dans le développement d'une véritable démocratie. Elle permet de minimiser les inégalités entre militants et usagers et favorise une participation active et large aux débats. Il faut briser le monopole de l'information par les militants qui souvent ne donnent qu'un type d'information, des analyses toutes faites, (...) Ce qui leur donne le contrôle de l'organisation (...) Plusieurs groupes par rapport à cet objectif ont créé un bulletin d'information. D'autres pensent que les outils sont encore à inventer, à créer." Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 28

(3) Rapport de l'atelier II sur la démocratie p. 12

(4) Rapport de l'atelier I sur la démocratie p. 3

Ce qui amène encore une fois sur le tapis la question de l'information, mais aussi d'autres aspects comme celui de la démocratisation des A.G. et des C.A. Par exemple à partir de son expérience personnelle une militante de l'A.C.E.F. Rive-Sud s'interroge sur les moyens de démocratiser son organisation: "Les permanents ont beaucoup de contrôle. Le C.A. est trop faible pour contrebalancer l'influence des permanents. Pour que ce soit plus démocratique il faudrait une plus grande implication des usagers, en particulier au niveau du C.A. Et pour ça il faut une meilleure diffusion de l'information."(1)

En résumé on peut dire que par rapport à l'ambiguïté du rôle des intellectuels dans les organisations populaires deux pistes de réflexion sont mises de l'avant. D'un côté l'on s'interroge sur les conditions sociales de la présence des intellectuels dans les organisations en dé-mystifiant leur caractère "organique" c'est-à-dire leur capacité à être porte-parole des classes populaires. De l'autre l'on se préoccupe davantage des conditions qui permettraient aux intellectuels de surmonter les contradictions avec lesquelles ils sont aux prises. En d'autres termes comment est-il possible étant donné la présence et le rôle qu'y jouent les intellectuels de démocratiser ces organisations.

3.2 Autres aspects relatifs à la démocratisation des organisations

Concernant les autres aspects relatifs à la démocratisation des organisations c'est-à-dire les relations entre les instances, le fonctionnement des structures en place, les rapports à l'Etat, on retrouve également des prises de positions différentes qui recourent en partie les dichotomies qui se sont exprimées au sujet des intellectuels. Mais une première remarque serait de souligner que tous ces aspects sont intimement interreliés. En effet il est difficile de parler des structures des modes d'organisation sans faire référence aux diverses catégories d'intervenants, à leurs intérêts, à leur position de classe. Inversement pour comprendre le rôle de ces intervenants il faut envisager leurs stratégies et leurs moyens d'action qui produisent des effets sur les structures et les modalités d'organisation.

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 20

Ainsi on peut dire que lorsque l'on parle de démocratie il semble y avoir au moins deux tendances. D'un côté il y a ceux qui se préoccupent d'améliorer les mécanismes de sensibilisation, d'information. De l'autre il y a ceux qui remettent plus directement en question les structures traditionnelles et qui cherchent le moyen de briser la division entre "militants sensibilisateurs et mobilisateurs versus bases à sensibiliser et à mobiliser". (1) A ce niveau la question de la démocratie recouvre un sens très général et concerne tous les aspects afférents au fonctionnement, à la survie et à la transformation des organisations populaires.

Par ailleurs la question de la démocratie peut avoir un sens plus restreint et faire référence aux débats, aux affrontements qui se déroulent au sujet de la direction et du contrôle des organisations. A ce propos on notera que les problèmes relatifs à la démocratie sont uniquement posés en temps de crise. A l'occasion aussi la question de la démocratie peut devenir un moyen pour prendre le contrôle d'une organisation puisque le principe est reconnu par tous. Mais jusqu'à quel point la démocratie est-elle possible? Souvent les citoyens fournissent des appuis à une direction sans que celle-ci ne soit le résultat d'un choix clair. Les engagements peuvent être davantage d'ordre émotif que politique. Ainsi l'on se retrouve devant des prises de positions - des orientations - qui ne sont pas assumées par ceux qui les ont entériné... pour la forme, ou pour faire plaisir...

Nous sommes donc renvoyés aux débats sur la formation et la démocratisation des organisations qui ont déjà été évoqués. Ce qui n'empêche pas de revenir sur certaines dimensions. D'abord un fait à retenir: il est idéaliste de penser que les nouveaux membres vont pouvoir se situer immédiatement au même niveau que les militants qui ont plusieurs années d'expérience. (2) Jusqu'à maintenant la formation des nouveaux membres a surtout été pensée en termes intellectuels, ("conscience politique"). Il faut remettre en question nos méthodes de travail pour les définir en termes pratiques plutôt qu'en termes théoriques. Et là il y aurait lieu d'innover (ex: ateliers pour apprendre à

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 24

(2) Sans parler ici des différences culturelles qui jouent également un rôle majeur.

lire et à écrire facilement). Il faut aussi remettre en question les procédures habituelles des assemblées. Ceci conduit certains participants des ateliers à parler d'une nouvelle vision, plus qualitative, qui met moins l'accent sur l'élargissement de la base que sur la formation du noyau existant.

Dans ce sens il faut également reviser la compréhension que l'on a de l'organisation de masse. Avant on parlait de mobiliser les "masses" à partir d'une compréhension "idéaliste" de la réalité.

Pour améliorer la qualité de la mobilisation il faut poser des exigences. Au Comité Logement Rosemont, par exemple les A.G. ne durent pas plus de deux heures. De plus il est obligatoire que les membres assistent à au moins deux A.G. par année. Par ailleurs le Comité n'initie pas lui-même des luttes, il appuie plutôt, au niveau technique et organisationnel, des luttes entreprises par les citoyens du quartier.

Un peu dans la même perspective certains vont insister pour dire qu'il faut se préoccuper de la vie interne des organisations en termes de sensibilisation, d'information, d'éducation. Mais toutes ces questions ne peuvent être tranchées sans tenir compte des choix fondamentaux que l'on fait concernant le fonctionnement et la "structure" des organisations. Parler de démocratisation peut, dans ce contexte, être assimilé à la décentralisation et aux implications qui s'en suivent concernant le contrôle de la direction. "La démocratisation et la décentralisation comportent certains risques parfois difficiles à accepter par les militants qui tiennent à leur propre définition des orientations du groupe. D'autant plus difficile à cause du complexe que l'on a développé dans le temps de la "ligne juste" (dogmatisme des groupes m-1): peur de faire des erreurs, nécessité de tout définir clairement, éviter de tomber à tout prix dans le réformisme, etc..." (1)

Ce sont là des éléments qui posent le débat sur un terrain politique et qui renvoient à différentes conceptions de la gestion de la société et du même coup de la démocratie.

(1) Rapport de l'atelier III sur la démocratie p. 28

En conclusion nous pouvons souligner que trois aspects ont été peu abordés dans les ateliers sur la démocratie même si on a pu y faire référence à un moment ou l'autre, il s'agit des rapports que les organisations populaires entretiennent avec les organisations politiques, avec le mouvement syndical, avec les appareils d'Etat. Ces trois aspects soulèvent la question de la démocratie d'un point de vue externe et concernent l'autonomie des organisations populaires. En effet la démocratie à l'intérieur des organisations populaires s'inscrit dans un contexte socio-politique dont elle dépend dans une bonne partie. Ainsi dans leurs rapports aux organisations politiques, au mouvement syndical, aux appareils d'Etat, les organisations populaires sont appelées à se définir, à définir leurs modes de collaboration selon des perspectives et des procédures qui influencent constamment les règles de la démocratie interne. Les organisations politiques, le mouvement syndical, les appareils d'Etat constituent des forces que les organisations populaires ne peuvent ignorer puisque dans les faits elles contribuent largement à définir la conjoncture à l'intérieur de laquelle celles-ci évoluent.

4. Suites à la journée d'étude

Sans reprendre le libellé des propositions qui ont été mises de l'avant dans les trois ateliers on peut dire que dans les trois ateliers on a émis le souhait que la réflexion amorcée lors de la journée d'étude se poursuive à l'intérieur de chacune des organisations. A ce propos certains ont proposé que ces démarches de réflexion à l'intérieur des organisations soient soutenues par le C.F.P. Ainsi les outils qui ont été préparés pour la journée d'étude pourraient être mis à la disposition des groupes, y compris la présente synthèse. Ces démarches de réflexion à l'intérieur des organisations pourraient même être reprises dans le cadre d'un colloque plus large. Toutefois l'on ne parvient pas à préciser davantage ce que pourrait être la contribution du C.F.P. Certains manifestent des réserves à ce sujet étant donné, entre autres, l'existence du Sommet populaire.

Une proposition parle de la nécessité de produire des éléments théoriques pour la compréhension du mouvement populaire. Une autre proposition concerne l'historique du mouvement populaire. Un texte court et très accessible serait utile. Enfin une dernière proposition soutient l'idée d'organiser une journée d'étude sur la question de la syndicalisation.

SECTION II

SYNTHESE DES ATELIERS SUR LE
FINANCEMENT DES GROUPES POPULAIRES

SYNTHESE DES ATELIERS SUR LE FINANCEMENT DES GROUPES POPULAIRES

Avertissement

Ce rapport constitue une synthèse des travaux des deux ateliers portant sur le financement. Ces ateliers réunissaient 22 personnes, de 17 organismes populaires. Les débats se sont menés à partir d'une grille de questions soumise par le comité sur le mouvement populaire du CFP et d'un texte: Des pistes de travail à débattre (CFP) qui se retrouvent en annexe du présent rapport. Nous avons gardé au maximum les informations fournies par les participants et tenté d'exposer le plus possible les débats menés dans ces ateliers afin que ce document permette à ceux et celles qui n'y ont pas participé d'être alimentés par ces réflexions.

Le rapport est divisé en trois parties:

- I. Mode et problèmes de financement des organisations populaires
- II. Revendiquer le financement de l'Etat ou viser à s'autofinancer?
- III. Perspectives

I. MODE ET PROBLEMES DE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS POPULAIRES

Louis Roy rappelle son expérience à la Radio communautaire de Jonquières. Celle-ci était subventionnée à près de 70%; le reste des fonds provenait de la vente de cartes de membres (600 à \$2.00), de dons de syndicats et d'activités-bénéfices. Ces dernières mobilisaient beaucoup d'énergies mais ne profitaient pas beaucoup (5 à 7% des revenus). Elles soulevaient certaines contradictions: par exemple, fera-t-on un bingo alors que notre principal objectif est de combattre l'aliénation culturelle? Jusqu'où peut-on aller? Quant aux subventions, elles étaient principalement affectées aux équipements et aux salaires. Peu de conditions y étaient attachées, en fait, mais on a remarqué un changement avec le PQ. Avant 1977-78, il fallait démontrer une capacité de financement local (ou autonome) d'au moins 50% du budget. Il y avait donc une incitation

à diversifier nos sources de revenus et à être plus autonome. Après 77-78, le Ministère des communications demandait, comme preuve du besoin de subvention, que le financement local soit d'au plus 50% du budget prévu lors de la demande.

Serge Martel explique que la revue 'Le temps fou' est partie avec avec fond de \$3000. à \$3500., deux permanents et l'appui de personnes qui donnaient 10% de leur salaire. Une fête bénéfice rapportait environ \$4000. La revue a reçu des subventions statutaires pour les média communautaires de \$6000. La 3e année, on a reçu \$44,000. qui ont été affectés aux salaires. Ceci a amené un grossissement artificiel caractérisé par la difficulté de trouver quelqu'un pour combler les postes ainsi créés. Une partie des revenus vient de la vente de la revue. Un comité a été formé par des gens à la périphérie (pas des permanents) pour s'occuper des activités-bénéfices.

Claudette L'Heureux et Serge Wagner expliquent les difficultés financières des comptoirs alimentaires. Les revenus viennent essentiellement des membres. Ceux-ci sont trop peu nombreux, suite à la démobilisation de 1978 et aux querelles intestines. La survie, très précaire, est maintenant dépendante de la DGEA. Les prix d'achat ont augmenté, le noyau de membres s'est réduit, les stocks sont insuffisants pour attirer de nouveaux membres et la concurrence des "gros" est féroce. Le problème fondamental est celui du membership.

Jacques Bertrand montre que le journal Liaison St-Louis est subventionné par la DGEA, le Ministère des communications et celui des loisirs, chasse et pêche. Le problème est celui des coupures budgétaires du gouvernement qui réduisent les subventions depuis 3 ans. La publicité devrait couvrir les frais de production (30%) mais, en fait, elle n'amène que \$2500. sur un budget de \$80 à 85,000. Les revenus d'activités autonomes sont minimes. On a quelque \$800 de dons de syndicats. Les chèques de subventions sont en retard de 5 à 6 mois. Le problème est de diversifier les sources de revenus.

Il n'y a pas de mobilisation sur la question du financement tant que les fonds ne sont pas épuisés. On prévoit un déficit à partir de septembre.

Marcel Arteau parle de la Radio Basse-Ville et du journal 'Droit de parole'. La radio n'a pas été subventionnée parce qu'elle est sur le même territoire qu'une autre radio communautaire. Quand il y avait une personne de l'ARCQ en permanence, le projet avançait. Maintenant, ça piétine. Le problème est celui du développement d'une mentalité de subventionné. On attend trop des subventions pour payer un salaire de permanent(e) par contraste, "Droit de parole" fonctionne sans permanent(e) depuis 2 ou 3 ans. On compte sur le militantisme. Les articles sont faits par les organismes membres. La subvention du MCQ (\$5000) sert à l'achat de papier. Le journal est aussi subventionné par le Fonds de solidarité de Québec.

Johanne Renaud et Pierre Pineau expliquent le mode de financement de la Clinique des citoyens de St-Jacques. La clinique a un budget annuel d'environ \$200,000., qui parvient essentiellement du paiement des actes médicaux par la Régie d'assurance-maladie. Elle a reçu une subvention de \$60,000. Une campagne de financement a rapporté \$17,000. environ. Il y a 6,500 dossiers familiaux (environ 10,300 personnes) actifs. Les cotisations sont de \$3.00 par mois. Le problème ici est qu'il y a trop de membership, si on peut dire. Les coûts des médicaments (gratuits pour les membres) et le fait que les services dentaires et psychologiques (gratuits) ne sont pas remboursés par la Régie, font que chaque dossier amène des coûts supplémentaires. On ne peut pas faire payer une population déjà défavorisée et la gratuité des soins est la principale revendication de la clinique. Le déficit est d'environ \$50,000. par an. Centraide a coupé sa subvention de \$26,000. sous prétexte de vouloir nous aider à être plus autonomes! Il sera encore plus difficile d'avoir une subvention de Québec quand il y aura un CLSC. D'autre part, il est gênant de constater que la clinique, avec un budget de \$200,000. rend des services qui coûteraient \$1,200,000. dans un CLSC. La clinique est un service à rabais pour l'Etat. L'augmentation des subventions dépend toujours

de la mobilisation par des pétitions, ou des manifestations, etc.

Le cas des Groupes de ressources techniques en habitation - GRT - est exposé par Denis Tremblay, du Service d'aménagement populaire. Les GRT sont financés statutairement par une subvention de \$50,000. par année pour promouvoir les coopératives d'habitation. Depuis la création de ce programme Logipop, le montant n'a pas été indexé. Au début, il y avait de 5 à 7 permanents (es) par GRT; maintenant il y en a de 3 à 3.5. Il s'agit de coupures. Le problème est de forcer la SHQ à négocier une augmentation de la subvention. Cette négociation met en jeu l'autonomie du GRT: on sent qu'il faut céder quelque chose ailleurs. Les services étaient gratuits pour les coops, maintenant on pense à charger des frais. On pige dans les subventions des coops elles-mêmes.

Pierre Gauthier explique la situation du Mouvement Action Chômage - MAC. Il y a trois sources de revenus: Centraide, dont la subvention n'est pas indexée; la DGEA qui subventionne au gré de ses priorités, et l'autofinancement par la vente de brochures, le membership et les échanges de services avec les plus petits groupes. D'autres subventions sont attribuées pour des projets spécifiques par l'UQUAM, le secrétariat d'Etat, le Ministère de la Main d'oeuvre, etc. Le problème est d'abord le contrôle qu'exerce Centraide à partir de ses priorités. Il y a aussi les coupures de la DGEA. On projette de développer l'autofinancement.

Bernard Vallée prend l'exemple du Regroupement des comités de logements. Ce dernier n'a pas de financement, seuls ses membres affiliés (tous subventionnés par différentes sources) le maintiennent. Comme les subventions rétrécissent, le Regroupement devra soit s'autofinancer, soit disparaître.

A l'ADDS, le principal bailleur de fonds est Centraide qui a réduit considérablement sa subvention, suite à la session. Il y a des problèmes majeurs et on n'imagine pas de solutions à court terme.

Dans les groupes de production culturelle, en particulier les troupes de théâtre, la situation est fort différente. Il y a des subventions gouvernementales mais les troupes vendent leur production par exemple au Théâtre de quartier, on s'autofinance à 60% en vendant des spectacles, cependant avec les compressions budgétaires dans l'éducation et les affaires culturelles ce sera plus difficile de vendre ces activités aux institutions.

Au Frapru, selon Jean-Guy Laguë, il y a des difficultés financières depuis quelques années qui viennent d'une mauvaise gestion mais surtout du fait qu'on donnait nos services, documents plutôt que de les vendre. Il faudrait aller vers l'autofinancement par des activités liées de près à nos activités, par exemple: production de documents.

Au CFP, une part importante du financement vient de Centraide mais on tente depuis des années d'augmenter la part de financement autonome, par la vente de sessions, de documents et les cotisations des membres. L'autofinancement correspond à 25% environ du budget mais on veut l'augmenter considérablement, pour ne pas être à la merci des coupures. Le CFP a mis sur pied un comité sur le financement mais on doit dire que cette préoccupation n'est pas également portée par tous, qu'elle est encore marginale et qu'elle n'est pas traitée comme les questions politiques d'envergure.

Aux questions posées sur la prise en charge des problèmes relatifs au financement et sur les mobilisations par rapport au financement, on conclue ce qui suit: Généralement il y a un comité responsable, mais on admet que cette question n'est pas prise assez au sérieux, qu'il y a beaucoup d'amateurisme, qu'il n'y a pas de planification et que, parfois, les participants(es) au comité sont des gens à la périphérie de l'organisation.

Il est très difficile de mobiliser sur la question du financement. Ceci est démontré d'une part par le fait que les mots d'ordre ne sont pas souvent suivis (exemple: la tentative du MAC de boycotter une formule administrative

courus par le financement par l'Etat (et les agences et les institutions privées, qui par ailleurs se concertent avec les différents niveaux de l'appareil d'Etat).

Parfois on modifiera les structures pour les adapter aux critères gouvernementaux qui régissent l'attribution des subventions. Ailleurs, on sera amené à se donner de nouveaux projets assez faiblement reliés aux objectifs fondamentaux de l'organisme. La peur "d'être coupé" provoque une tendance à l'autocensure et à une mobilisation plus faible. On fait ressortir le danger du développement d'une "mentalité de subventionné" qui ne cherche plus à inventer des moyens d'autofinancement et qui a le réflexe d'aller à l'Etat. Pour certains la recherche de financement étatique s'inscrit dans la logique d'expansion de l'Etat. Finalement, les subventionnés en viennent à ne plus compter sur le militantisme et sont à la remorque des priorités de l'Etat.

D'autres soutiennent que la menace à l'autonomie des groupes par le biais du financement étatique ou paraétatique est très relative. En fait elle est minime si le groupe a clairement établi ses objectifs, ses orientations et qu'il ne fait pas lui-même des concessions à ses bailleurs de fonds. C'est davantage à ce niveau que se situe le problème: ne pas se laisser détourner par des promesses de subventions et ne pas accepter n'importe quelle forme de subvention. Par exemple les nouveaux projets d'emplois de la Main d'oeuvre (et leurs catégories, cette année-femme, handicapé, amérindien) et les programmes d'emploi d'étudiants qui font grossir le nombre de permanents (temporairement) mais à quel prix?!

- L'Etat et ses stratégies

Mais outre la question des risques, une question importante demeure. Pourquoi l'Etat nous finance-t-il? Dans quel but, suivant quelle logique? Nous avons peu abordé cette question pourtant jugée fondamentale. L'Etat finance des services et des activités communautaires "autonomes" parce que ces services et activités sont utiles à des populations démunies et qu'ils sont infiniment

moins coûteux lorsqu'ils sont offerts par des organismes "populaires". Nous reconnaissons que notre connaissance de l'Etat, de ses stratégies est très limitée. Que c'est après coup que nous pouvons mesurer ses interventions. Par exemple dans le cas des clinique médicales communautaires, des cliniques juridiques, des acefs, l'Etat a laissé se développer ces services "populaires" puis les a récupérés, en les institutionalisant (loi 65 pour la création des CLSC, office de protection du consommateur, etc.). L'Etat offre maintenant des services que des groupes populaires offraient. Ceux-ci doivent alors ou se transformer radicalement en dépassant la simple distribution de services et en devenant des lieux de conscientisation, de critique du pouvoir et d'alternative sociale ou bien disparaître car l'Etat ne considérera plus nécessaire de soutenir ces services parallèles.

D'ailleurs si nos groupes se limitent presque à fournir des services équivalents à ceux donnés par l'Etat, on peut se demander s'ils ont raison d'exister. Et pour plusieurs la réponse est non.

Si l'Etat a si facilement pu "récupérer" le travail d'organisations populaires, n'est-ce pas parce qu'il a su enlever progressivement à ces dernières, leur raison d'être, leur particularité, c'est-à-dire leur base d'appui et leur gestion populaire. C'est une hypothèse qui a été avancée. Le gouvernement, profitant des expériences positives de services populaires, a mis sur pied un réseau de services pour ces mêmes populations. De ce fait il a coupé le rapport de force des groupes en leur enlevant leur base. Lorsque cette désappropriation de la base sociale des groupes est chose faite, l'Etat peut alors couper les fonds, les groupes n'ont plus le rapport de force pour se battre efficacement contre ça, ils n'ont plus d'appui populaire. Et le tour est joué.

Cette hypothèse n'est pas la seule possible pour expliquer les difficultés actuelles des groupes à se faire reconnaître et donc à recevoir un financement adéquat mais elle s'est vérifié. Par exemple la Clinique de Pointe

St-Charles n'est pas devenu un CLSC, le gouvernement n'a pu l'imposer car la clinique était capable de mobiliser ses membres et la population environnante. Mais quel groupe populaire a aujourd'hui une base suffisamment forte pour en imposer à l'Etat?

- Des groupes populaires mais quelle base?

On est amené à s'interroger sur la nature de nos groupes, que font-ils concrètement, à quoi, à qui servent-ils, comment suivent-ils, qui les maintient sur pied? Autant de questions qui renvoient à un dur constat. Nos groupes souvent ne servent qu'à donner des services (que l'Etat donne), ils n'ont pas d'audience, ni de base de masse, ils sont principalement soutenus par les subventions et par des permanents qui vivent à cause de ces subventions.

Les syndicats eux vivent des cotisations de leurs membres. Les groupes populaires, eux n'ont pas ou peu de membership et la plupart du temps, les usagers ou membres ne paient pas de cotisations.

On se demande alors si les groupes ont tant de mal à mobiliser n'est-ce pas parce qu'ils ne proposent rien qui correspond aux besoins et aspirations des gens? Qu'ils n'ont pas de projet collectif qui les anime? Cette question est importante. Il y a des acquis dans les luttes populaires des dernières années mais on ne les a pas assez assumés et on se retrouve dans une situation difficile, à la fin d'un cycle, il faudrait profiter de cette conjoncture pour se remettre en cause et voir à établir des projets plus solides. Questions à suivre...

Donc notre capacité à exiger des subventions est liée à nos capacités de mobilisation et ces dernières à nos projets.

b) L'autofinancement

- Faire participer ses membres, ses usagers, est-ce souhaitable, est-ce possible?

Par contre les moyens d'autofinancement posent aussi des problèmes. Il est aussi difficile de demander à une population déjà défavorisée de payer les services offerts par les groupes populaires. Cette manière de faire contredit l'objectif de la gratuité des services socio-culturels et des revendications fondamentales comme le droit à la santé ou au logement. Le même problème se pose dans l'échange de services entre groupes populaires. Le Sommet populaire, par exemple, pige à même les ressources d'organisations démunies. Enfin, les activités bénéfiques grugent beaucoup d'énergies sans être très rentables.

L'autofinancement est cependant une forte incitation à maintenir des liens avec la population et les autres groupes. Le fait de payer un service "populaire" signifie que la population reconnaît l'utilité de ce service et accorde une certaine crédibilité et un appui à l'organisation qui le fournit.

Mais l'autofinancement n'est pas toujours possible et une distinction doit être établie entre des groupes producteurs de services, d'une part, et des organisations de lutte ou des groupes autonomes d'autre part. Les services de santé ou de garderies ne peuvent pas s'autofinancer. Certains prétendent qu'on devrait en principe revendiquer pour eux des subventions équivalentes à celles des institutions publiques qui rendent ces mêmes services. D'autant plus que les organisations de services suppléent souvent aux mauvais services rendus par les institutions publiques (exemple: Acef vs Office de protection du consommateur, Comités-logements vs Régie des loyers, MAC vs Assurance-chômage). Cette revendication devrait s'inscrire dans la lutte pour la démocratisation de l'Etat et pour le contrôle par les usagers et usagères.

La mobilisation sur la revendication d'un financement étatique reste difficile. Elle ne se réalise généralement qu'au moment d'une crise financière. De plus, on pourrait faire surgir des contradictions entre les groupes déjà subventionnés, qui ont peur d'être coupés, et les groupes qui doivent mobiliser pour obtenir l'appui populaire. Il faudrait une coalition et une coordination plus larges.

D'autre part, l'auto-financement des groupes de lutte ou des groupes autonomes (qui n'ont pas pour but de fournir un service) pourrait se réaliser en comptant sur le militantisme (travail bénévole ou financement au pro-rata du salaire des membres). On pourrait aussi mieux profiter des contradictions entre les commerçants dans le cas de la publicité à trouver pour des médias communautaires par exemple.

Enfin, on propose, comme solution générale, la diversification des sources de subventions. Il existe de nombreuses fondations dont on n'exploite pas assez les ressources et les contradictions. On doit chercher aussi une autre source que l'Etat ou l'entraide; on donne l'exemple du fonds de solidarité. La fonction avec le mouvement syndical est nécessaire là aussi.

En résumé la priorité à accorder à l'un ou l'autre mode dépend du type d'organisation. L'un et l'autre exigent l'appui de la population dans une mobilisation sur la question du financement. La diversification des sources est souhaitable dans tous les cas. L'orientation essentielle est d'inscrire la question du financement dans la lutte pour l'accessibilité universelle à des services socio-culturels contrôlés par les usagers-usées et dans la lutte pour la démocratisation de l'Etat, pour les uns, d'autres soutiennent que cela est insuffisant que les groupes populaires doivent développer des alternatives et qu'ils sont en contradiction avec l'Etat et le pouvoir établi, qu'en conséquence ils ne doivent pas seulement lutter pour leur reconnaissance par l'Etat mais plutôt développer des alliances populaires soutenant des remises en cause de l'Etat, des ruptures.

III.

PERSPECTIVES

a) Pistes de travail sur le financement

Dès le départ, on affirme un accord unanime sur les principes de fonctionnement proposés par le texte du CFP: "penser à plus long terme et fonctionner de façon plus collective et solidaire".

Ceci étant acquis, le compte-rendu des discussions sera restructuré à partir du texte du CFP: le débat a porté directement sur les pistes de travail qui y étaient énoncées, mais pas dans l'ordre proposé.

Il y a eu peu d'enthousiasme concernant l'enquête sur le financement des groupes populaires (budget et mode de gestion). Si une telle enquête était faite elle devrait l'être davantage dans une perspective éducative, afin que l'ensemble des responsables du groupe (pas seulement le trésorier ou le comptable) soient sensibilisés aux questions de financement et qu'on puisse identifier les blocages des militants sur les questions administratives et financières. On exprime cependant un besoin de clarification des tactiques et stratégies à mener face à l'Etat pour la poursuite de subvention (point no. 4) et pour des activités de formation (point no. 2). On propose que l'ICEA et le CFP prennent en charge la réflexion sur ces questions. On propose même de payer quelqu'un spécialisé dans la recherche de subvention, ce qui pourrait s'inscrire dans un effort de coordination (point no. 3).

L'idée de regroupement d'organisations pour se doter d'équipements collectifs a soulevé beaucoup d'intérêt. On a fait le lien avec la lutte pour l'accès aux équipements municipaux et scolaires. La base de regroupement (sectorielle ou territoriale) reste à discuter. On admet cependant la nécessité de se regrouper spécifiquement sur la question du financement, ce qui amène le débat sur la proposition de fonds de solidarité. Mais il faut dire tout de suite qu'il y a eu un consensus sur le choix de la table régionale des OVEP comme lieu de regroupement privilégié. On recommande cependant que cette structure soit "redynamisée", en particulier par la présence statutaire des trésoriers des organisations-membres et en y investissant plus d'énergies.

La proposition d'un fonds de solidarité est très intéressante. L'exemple de Québec a été présenté. On remarque que les problèmes de répartition y sont peu nombreux parce qu'il existe une solidarité tout au long de l'année entre les huit (8) organisations impliquées. La situation de Montréal est

différente: on se demande comment se ferait la répartition entre une quarantaine de groupes, par exemple. Des critères seraient à déterminer. Ils n'ont pas été discutés durant cet atelier. On évalue qu'un tel fonds pourrait aller chercher ce que Centraide recueille actuellement (1.2 millions \$, dit-on) dans la population. On insiste aussi sur la nécessité d'obtenir une participation syndicale importante, donc de développer des liens de solidarité, mais aussi sur la nécessité de l'autonomie du fonds. On rappelle que Centraide lève quelque 40% de ses fonds grâce aux déductions à la source consentie par les syndicats. On devrait partir de la table des OVEP pour organiser ce fonds de solidarité.

Ces comparaisons avec Centraide amène un débat sur la position à adopter face à cette institution. Il n'y a pas consensus. Certains dénoncent le contrôle de la classe dominante sur Centraide: on sait, par exemple, qu'un représentant de la GRC y participe en tant que "cadre délégué". D'autres s'opposeraient à un boycott. Certains proposent d'investir Centraide grâce à une plus grande participation syndicale. Mais ici encore il apparaît préférable de ne compter vraiment que sur nos propres moyens.

Cependant, la problématique n'est pas la même pour toutes les organisations. Le fonds n'offre qu'une solution partielle. On soulève en particulier le cas des GRT qui sont financés directement par l'Etat. Il faut mener une lutte pour ce financement et les permanents et permanentes ont choisi une stratégie de syndicalisation dans ce but. Il faut garder comme objectif de lutte le financement par l'Etat. Il faut donc participer à la coalition contre les coupures avec la CSN et la CEQ. Cette lutte pourrait aussi bien s'inscrire dans la revendication de démocratisation des CLSC ou des services publics. La demande de hausse du programme OVEP de la DGEA est aussi importante. On pourrait aller voir aussi les programmes municipaux.

Enfin, quelques propositions concrètes sont à retenir. Une coordination minimale des activités-bénéfiques serait possible à partir d'un agenda où serait

centralisée l'information. Il faudrait que les activités et les services offerts par les groupes populaires soient connus pour permettre des échanges de services. La campagne du fonds de solidarité serait une occasion pour faire une campagne d'information sur ces services.

On pourrait centraliser des services comme ceux de comptabilité ou même constituer un tel service à l'aide de comptables progressistes. Il pourrait exister des contrats de services intergroupes, comme le service de distribution offert par Liaison St-Louis.

b) Suite à donner à cette journée d'étude

D'abord on s'entend pour ramener ces réflexions dans son organisation. De plus, on ne souhaite pas que se multiplie les lieux de discussion et d'action sur le financement d'où l'insistance sur la participation à la table régionale des OVEP.

Des participants souhaitent qu'une rencontre soit convoquée par le CFP pour poursuivre l'étude des pistes et pour clarifier des propositions à faire à la table des OVEP. De plus, on considère que le travail de formation à faire sur le financement pourrait être assumé par le CFP et l'ICEA.

En conclusion

Il semble que nous sommes en mesure de cerner les principaux traits de la situation financière et administrative des groupes, cela est un acquis. Nous avons cependant plus de mal à cerner les stratégies de l'Etat et espérons qu'en cela les ateliers portant sur les rapports des organismes populaires à l'Etat nous éclaireront. Quant aux solutions, elles demeurent encore très vagues mais l'idée d'un Fonds de Solidarité fait son chemin, elle a suscité beaucoup d'intérêt et un travail d'enquête est amorcé par la table régionale des OVEP de Montréal. Le CFP a tenu une réunion pour faire suite aux ateliers tel que demandé et il en est ressorti un projet de session de

formation sur les questions de financement et de gestion des organismes populaires.

La démarche se poursuivra et la concertation entre les OVE⁰, le Sommet Populaire, l'ICEA et le CFP semble acquise sur les questions relatives au financement ce qui représente un progrès considérable.

ANNEXE I

GRILLE DE QUESTION

Matinée 10h à 12h30

A - Problèmes et mobilisations concernant le financement

- 1) Quels sont les problèmes actuels de financement dans votre groupe et secteur ?
- 2) Comment y faites-vous face ? Qui s'en occupe ?
- 3) Comment est assumée la lutte pour le financement ? Y-a-t-il des mobilisations sur la question du financement (par ex.: participation à la table des OVEP)?

B - Financement par l'Etat (et par des organismes extérieurs au mouvement ouvrier et populaire) vs autofinancement

- 1) Est-il possible pour des organisations populaires de développer leur autonomie tout en étant financées par l'Etat ?
- 2) Comment situer la lutte pour le financement par l'Etat ? Quels en sont les enjeux ? Dans quelles conditions peut-on mener cette lutte ?
- 3) Qu'est-ce que les luttes pour le financement de l'Etat nous ont appris sur l'Etat et ses politiques ?
- 4) L'autofinancement est-il le seul terrain d'autonomie des organisations populaires ? Comment est-il possible ?
- 5) Des regroupements visant à l'autofinancement des groupes sont-ils souhaitables ? Comment se pose alors la question de l'autonomie des groupes ?

Après-midi 13h30 à 15h30

C - Perspectives

- 1) Comment la lutte pour le financement par l'Etat s'inscrit dans la lutte pour la démocratisation de l'Etat (entre autres luttes contre la non-ingérence bureaucratique de l'Etat) et pour l'accessibilité universelles des services contrôlés par les usagers ?
- 2) Sommes-nous prêt-e-s à mettre en place des moyens concrets pour assurer une plus grande autonomie financière de nos organisations ? Si oui lesquels ?
- 3) Comment réagissez-vous aux pistes de travail présentées (Cf. Document "Pistes de travail") ?

ANNEXE II

DES PISTES DE TRAVAIL A DEBATTRE

Si la situation financière de plusieurs groupes populaires et culturels est actuellement précaire et difficile, l'attitude générale n'est pas une de panique ou de prise en charge concrète et sérieuse de ce problème. Car on pense toujours à très court terme. On suppose toujours que l'année prochaine, on pourra fonctionner, peut-être avec moins d'argent mais enfin, ça ira. Cette attitude répandue est fort dangereuse, voire suicidaire. Il s'agit de penser à ce que sera notre organisation et son budget dans cinq ans pour mesurer l'urgence de s'arrêter sur cette question et de la prendre en charge. Car compte tenu de la restructuration capitaliste en cours, compte tenu aussi de la faiblesse actuelle (et qui sans doute ne s'améliorera pas substantiellement dans les prochaines années) du mouvement ouvrier et populaire, les perspectives de financement à moyen et à long terme ne sont pas roses, tout au contraire.

La seule façon efficace de penser au financement des organisations populaires c'est de penser à moyen terme (sur 5 ans) mais cela ne fait malheureusement pas partie de nos habitudes. De plus, même si une certaine concertation et solidarité s'est développée, entre autres dans le cadre des tables régionales et du COCO des OVEP, ce qui est très positif, on ne doit pas ignorer que chaque groupe continue encore à s'organiser tout seul et à gérer son financement de façon individuelle. Pourquoi ? Cela s'explique-t-il surtout par la crainte d'une perte d'autonomie si on s'engage vers la recherche de solutions collectives ? Les coupures n'affectent pas

tous les groupes de la même façon, on en est conscient; certains s'en tirent mieux que d'autres. D'où deux attitudes à changer: penser à plus long terme et fonctionner de façon plus collective et solidaire, c'est sans doute des conditions essentielles à la survie des organisations populaires.

Concrètement, voici quelques pistes. Mentionnons qu'elles s'inspirent d'expériences en cours et qu'elles doivent s'articuler en particulier sur l'expérience des tables régionales des OVEP qui dans les derniers mois, en Estrie, à Québec, dans l'Outaouais, à Montréal ont fait beaucoup de chemin sur le sujet d'une collectivisation et solidarité à partir des problèmes de financement. Ces hypothèses concernent les groupes de la région de Montréal et sont plutôt des pistes à moyen terme.

A court terme, différents moyens d'autofinancement existent, il s'agirait de les inventorier (vente de documents, artisanat, soirées bénéfiques, etc.), d'en trouver de nouveaux. De plus, le financement par les membres ou par les utilisateurs d'un service n'est souvent retenu que de façon symbolique. Est-ce normal ?

1) Enquête sur le financement des groupes populaires

Cerner, à partir d'une enquête précise et rapide l'évolution des budgets des groupes populaires de la région de Montréal (revenus et dépenses) et les modes de gestion administrative et financière des groupes dans la perspective de mieux connaître la réalité, de faire un examen critique de nos pratiques et d'amorcer des transformations.

2) Organiser des activités de formation sur la question du financement et de la gestion de nos groupes (formation technique et réflexion politique).

3) Coordination des efforts de recherche de subventions entre les groupes dans la perspective de la diversification des sources. Dans ce sens, voir le travail amorcé par la table des OVEP de Montréal, en faire le bilan et y donner des suites.

4) Clarification des tactiques et stratégies à mener face à l'Etat pour la poursuite des subventions (et l'augmentation des budgets). Ce travail est impérieux; il est commencé par le COCO des OVEP mais a suscité peu de débats et d'accords entre les groupes de la région Montréalaise. Une journée de débat sur cette question pourrait être organisée. (Cf. par ailleurs le projet de colloque à l'automne des OVEP).

5) Regroupement d'organisations ayant des points communs afin d'étudier les possibilités de se doter d'équipements collectifs (locaux, services de reprographie, téléphones, etc) afin de diminuer les coûts et de se soutenir. D'ici là, tenter d'investir dans de l'équipement à partir des argents disponibles afin de ne pas être totalement démuné quand les subventions baisseront. Dans ce sens aussi, éviter de grossir, trop vite, artificiellement, via l'embauche de personnel, par ex. grâce aux projets gouvernementaux. Penser à une utilisation plus systématique des ressources existantes dans nos propres groupes, par ex. locaux, matériel de reprographie, en en faisant l'inventaire et en le publicisant.

6) Projet d'un fonds de solidarité d'organisations populaires de Montréal
A partir de l'expérience de Québec, on pourrait étudier la possibilité d'organiser un fonds à Montréal d'ici 5 ans, dans la perspective d'une coordination des efforts pour augmenter la part d'autofinancement des groupes. Ce projet est complexe vu la nature des rapports entre les groupes, et leur nombre à Montréal; mais si on envisage qu'une tentative dans ce sens est nécessaire, on peut le réaliser par étapes, d'ici quelques années. Quelques hypothèses sur le possible fonctionnement d'un tel fonds.

- a) Avoir un nombre de groupes important (20-30), très diversifié (fronts de lutte, base sociale) et ayant des objectifs minimaux en commun (dans le style de la définition des OVEP, par ex.) et un fonctionnement démocratique.
- b) Définir des critères de partage, dans un premier temps à partir d'exigences minimales d'évaluation du travail des groupes et surtout à partir de leur adhésion concrète au travail du fonds (participation à la campagne annuelle et aux activités).
- c) Avoir une infrastructure minimale et un personnel réduit au maximum pour le fonds mais compter sur le personnel des organisations participantes, tout en ayant un mode de gestion très sérieux.

d) Faire une levée de fonds dans les secteurs professionnels les plus diversifiés, dans les bassins de chacun des groupes, une fois par année et organiser d'autres activités. Véhiculer une image de regroupement d'organisations ayant des pratiques alternatives et de lutte.

7) Mener la lutte avec d'autres organisations (syndicales par ex.) pour l'accès aux équipements collectifs municipaux et scolaires. Cette lutte doit affronter les politiques gouvernementales de rentabilisation des équipements collectifs donc nécessite une mobilisation provinciale .

8) S'organiser pour avoir accès aux ressources humaines et techniques des institutions étatiques ou para-étatiques. Des percées ont été réalisées dans ce sens par le mouvement syndical par exemple protocole CSN-CEQ-FTQ-UQAM.

9) Explorer ce qui se fait ailleurs (Europe - Etats-Unis- Canada) en matière de financement des organisations populaires (cf. projet de stage parrainé par le COCO des OVEP, en Europe).

SECTION III

SYNTHESE DES ATELIERS SUR LES

RAPPORTS A L'ETAT

SYNTHESE DES ATELIERS SUR LES
RAPPORTS A L'ETAT

Présentation

Ce rapport constitue une synthèse des deux ateliers portant sur la question des rapports à l'Etat. Ces ateliers réunissaient 27 personnes, pour la très grande majorité provenant d'organisations populaires, quelques-unes provenant du mouvement syndical ou agissant surtout à titre de personnes-ressources.

Il s'agissait tout d'abord dans ces ateliers de faire le point sur les interventions de l'Etat qui ont touché et touchent encore chacune des différentes organisations, d'en dégager des éléments de bilan pour chaque groupe. Puis, après avoir tenté de recomposer collectivement le portrait des stratégies d'intervention de l'Etat et de dégager les effets de ces stratégies sur les pratiques, il s'agissait de cerner des éléments de stratégie de riposte. Le rapport qui suit rend compte de cette démarche.

On retrouvera donc, dans la première partie, la synthèse, par secteur, de la présentation faite par les participant-e-s. Pour chaque secteur, il y eut un ou quelques groupes qui étaient représentés. Dans la deuxième partie, à partir du portrait des stratégies d'intervention de l'Etat, on dégage six types d'effets que ces interventions ont sur nos organisations. Puis finalement, dans la troisième partie, on rend compte de pistes et d'éléments de réflexion dégagés au cours de la discussion et visant à redéfinir les stratégies de riposte. Enfin on retrouvera, à la suite du rapport une annexe des pistes de travail proposées par les participants pour poursuivre cette démarche de réflexion sur les rapports à l'Etat, ainsi que la grille de questions utilisées pour entamer la discussion dans les ateliers.

Note: Les propos réunis ici ne peuvent en aucun cas être pris comme les positions officielles des organisations populaires intervenant dans les différents secteurs mentionnés. Il s'agit d'opinions personnelles de militant-e-s et ces dernier-e-s n'ont pas eu nécessairement le temps de les nuancer et de les expliciter. De plus nous avons évité l'utilisation de guillemets puisque nous avons dû, à partir de rapport d'ateliers, faire une synthèse d'interventions difficilement attribuables à l'une ou l'autre participant-e en particulier.

1. LES INTERVENTIONS DE L'ETAT QUI ONT TOUCHE CHACUNE DE NOS ORGANISATIONS,
L'IMPACT ET L'EVALUATION QUE NOUS EN FAISONS.

ASSISTEES SOCIALES ET ASSISTES SOCIAUX

La loi de l'aide sociale, le Bill 26, est de juridiction provinciale et elle est entrée en vigueur en 1969. En 1974 et en 1976, la loi a subi des refontes: ces modifications se sont entre autre traduites par des coupures des besoins spéciaux (taux de logement, diète...), une augmentation des barèmes et une perte de droits acquis comme le paiement de la taxe d'eau par le B.E.S. En 1980, d'autres coupures sont effectuées: elles touchent les gens qui ont des petits prêts. De plus, les augmentations annuelles des prestations couvrent à peine le taux d'inflation; depuis l'été dernier, les revenus baissent de façon absolue et, en plus, le gouvernement cherche à récupérer des sommes que les assistés sociaux lui devraient supposément. Enfin, le gouvernement attaque fortement les assistées sociales (ce sont majoritairement des femmes qui sont prestataires), en particulier via les programmes de retour au travail (ex.: le projet PRET, qui, via, des subventions allouées aux compagnies pour stimuler l'embauche, favorise le "bumping" des travailleurs déjà en place dans les secteurs non-syndiqués) et la récente loi 183, concernant le recouvrement des pensions alimentaires, qui oblige les femmes à poursuivre leur ex-mari. De plus, à travers ses différentes politiques et l'accroissement de ses mesures législatives, le gouvernement favorise le maintien des préjugés et les politiques de harcèlement.

Pour le mouvement des assistés sociaux, les procédés de récupération des luttes par l'Etat sont apparus clairement avec la mise en application de nouvelles mesures concernant le paiement de la taxe d'eau: la municipalité taxe dorénavant directement les propriétaires qui eux, justifient ainsi des augmentations de loyer. Ces interventions gouvernementales d'une part et la

conjoncture interne du mouvement des assistés sociaux d'autre part, incitent ce dernier à préciser ses revendications, à résoudre certains problèmes liés à son organisation et à repenser les conditions de mobilisations.

Il y eut l'éclatement du mouvement, survenu en décembre 1979, puis, à partir de revendications, amorce d'un processus de réunification à travers la constitution du Front Commun. Les revendications actuelles concernent entre autre les coupures, le seuil de pauvreté, la situation des femmes assistées sociales (notamment en ce qui a trait aux conditions de santé-sécurité dans des emplois offerts à celles qui sont jugées aptes à retourner au travail) et la question des allocations (par exemple, on revendique une allocation pour payer le coût du chauffage en hiver, ce qui mobilise beaucoup d'assistés sociaux). En plus de la formulation de revendications qui partent de la situation concrète que vivent les assistés sociales et les assistés sociaux, on se donne les moyens pour reprendre, dans le mouvement, le travail d'éducation négligé depuis la période des grands débats.

HANDICAPÉ-E-S PHYSIQUES

Suite aux batailles menées par toutes sortes de groupes intervenant sur les problèmes qui touchent les handicapés physiques, le gouvernement du Québec, avec la loi 9, a créé l'Office des handicapés. Les services de rééducation et de réadaptation encore peu développés, avant même l'entrée en vigueur de la loi, devaient par la suite être assurés par les C.L.S.C....qui subissent eux aussi des coupures et doivent réduire les services offerts. Ces services sont finalement de plus en plus réduits. Concernant le droit au travail, le gouvernement subventionne des emplois de six mois dans l'industrie; passés les six mois, le boss en profite pour mettre à la porte et remplacer les handicapés, ce qui, entre autre, a pour effet de tuer dans l'oeuf toute démarche de syndicalisation. Face aux interventions de l'Office, les groupes d'handicapés ont choisi d'intervenir et de se réorganiser à partir d'autres

terrains de lutte: la question du transport et la question du logement (notamment par la mise sur pied de coopératives).

LA CONSOMMATION

On observe deux tendances dans les politiques de l'Etat: d'une part donner quelque chose, d'autre part opérer un recul sur d'autres plans. Pour illustrer la première tendance, on peut prendre l'exemple de la loi 72 qui a précédé la mise sur pied de l'Office de protection du consommateur par le gouvernement provincial: cela a contribué à réglementer plus sévèrement les contrats de vente; on se rend compte par ailleurs que ce sont les classes "supérieures" qui se servent de l'Office. D'autre part, le mouvement de recul peut être illustré par l'abrogation de la loi des petits prêts par le gouvernement canadien: la loi C-44 permet dorénavant aux institutions bancaires d'augmenter les taux d'intérêt sur les prêts de \$1.500 et moins, sans fixer de plafond. On se rend compte que sur des choses importantes comme le harcèlement, la publicité, l'accès au crédit, non seulement il n'y a pas de réglementation, mais encore il y a stagnation, sinon recul. En bref, on peut dire que la mentalité du gouvernement n'en n'est pas une de protection et qu'il n'a pas non plus envie de s'interroger sur les causes de l'endettement; ce qui l'intéresse c'est que nous consommons "mieux". Par ailleurs, dans l'ensemble des interventions de l'Etat en matière de consommation, on comprend encore mal ce qui relève de la récupération de nos luttes et ce qu'on peut considérer comme étant un gain, suites aux pressions que nous avons exercées.

LA SANTE

Il y a eu bien sûr la loi 65 (1971) qui a signifié une restructuration des services de santé et des services sociaux (création des C.L.S.C.). Depuis l'arrivée du P.Q. au pouvoir, on observe plus particulièrement certaines

tendances et certaines interventions. Il y en a parmi elles qui affectent C.L.S.C. et cliniques communautaires. Il y a un plafonnement des budget dans le secteur "communautaire".

Au niveau des services médicaux, on peut se demander s'il est possible de conserver une pratique autonome dans un réseau de santé financé à 100% par l'Etat. D'autant que l'application des règlements tend à professionnaliser de plus en plus les actes médicaux; il faudrait ici interroger aussi le rôle joué par les corporations professionnelles. On observe aussi une centralisation des organismes de réseau.

La loi 17 sur la santé et la sécurité au travail a pour effet d'enlever aux syndicats le contrôle des conditions de travail.

Le gouvernement souhaite une remontée du taux de natalité: il stimule la prise en charge individuelle mais ne développe pas de réseau pour soutenir pareil engagement. Le même phénomène s'observe concernant la prise en charge de notre santé. Par les interventions du style "ta santé, c'est ton affaire", là encore le gouvernement tend à individualiser la responsabilité de chacun par rapport à la santé.

En santé communautaire (surtout dans le cadre de cliniques populaires) les perspectives de lutte visent le maintien des acquis (matériel, services) et la déprofessionnalisation. Sur cette dernière question notre stratégie n'est pas encore très claire; d'une part les lois nous obligent à professionnaliser d'autre part nous savons que ce ne sont pas les corporations qui vont soutenir une tendance à la déprofessionnalisation.

LE LOGEMENT

L'Etat opère des coupures dans le secteur du logement public et ce, au niveau des trois paliers de gouvernement: le fédéral et le provincial coupent, sinon abolissent, les projets de construction de H.L.M. (le provincial semble retenir

seulement ceux qui visent les personnes âgées). Les municipalités quant à elles visent la rentabilisation des services.

Face au marché du logement privé, l'Etat intervient de manière à soutenir la propriété privée: aide à l'entreprise privée (ses politiques d'accès à la propriété visent à stimuler l'industrie de la construction), subventions aux propriétaires et, avec la loi 107 (refonte de la loi de conciliation entre propriétaires et locataires) le gouvernement provincial tend à réduire davantage, plutôt qu'à conserver, les modes de contrôle de loyer.

Par différentes mesures, l'Etat s'organise aussi pour récupérer les revendications. Par exemple, dans le secteur public, c'est l'Etat (par la voie de l'Office municipale d'habitation -OMH) qui légalise les comités de locataires de H.L.M. et les finance. De plus ses interventions visent à entretenir les divisions entre les comités. Enfin, la mise sur pied d'un Office de relations publiques devient un autre moyen de diluer sinon de gérer tensions et rapports de forces qui existent entre l'O.M.H. et les comités de locataires. Par ailleurs le refus de l'O.M.H. de négocier quoi que ce soit (notamment par rapport à une revendication fondamentale mise de l'avant depuis dix ans et qui concerne la révision de l'échelle des loyers), et ses positions tranchées rendent plus exigeante pour les organisations toute la démarche qui vise à développer et à soutenir un rapport de force avec l'Office: "Quand tu gagnes, ça renforcit, quand tu perds, ça démobilise". Dans ce sens, la lutte gagnée des locataires du H.L.M. Berri-Lajeunesse contre les coupures de services a permis une diminution de leur peur face à l'O.M.H. et à leur comité, de rebondir, de se renforcer. Sur la question du financement des associations par l'O.M.H., les locataires refusent maintenant de se battre sur ce terrain, depuis que l'Office a refusé net de céder à des revendications en ce sens. Et face à un blocage des demandes de subventions, ils essaient plutôt de fonctionner avec les moyens du bord. De plus les perspectives de lutte concernent plus particulièrement le maintien des acquis, c'est-à-dire lutter contre la disparition du logement H.L.M. si on

ne veut pas retourner dix ans en arrière. Cette perspective modifie par contre ce qu'on été les priorités de lutte jusqu'à maintenant i.e: accès aux logements sociaux, leur qualité et leur coût.

Enfin, le logement est un secteur où l'Etat développe des interventions très diversifiées principalement par voie de législation, mais avec le souci évident de soutenir le développement de l'économie d'autant qu'il est lui-même investisseur (ex.: le programme Loginove a pour objectif de rentabiliser le centre-ville et a pour effet de le vider de ses résidents actuels). De plus, ses interventions favorisent entre autre les diverses couches de la petite bourgeoisie dont on retrouve des éléments militants dans les organisations populaires.

Pour des organisations qui interviennent sur la question du logement un enjeu actuel est la désectorisation afin d'avoir un point de vue et de développer des interventions sur l'ensemble des questions qui concernent le logement. La campagne de sensibilisation du FRAPRU a permis une amorce dans ce sens. Par ailleurs, la lutte pour le maintien et le développement du logement public pose de façon particulière, pour les associations de locataires de H.L.M., le problème de la désectorisation des luttes sur le logement; compte tenu du type d'enjeux auxquels elles font face, ces organisations portent d'abord les intérêts et revendications des assistés sociaux.

LES GARDERIES

Dans ce secteur aussi, l'Etat développe actuellement trois tendances: il resserre ses modes de contrôle, et privatise les responsabilités plutôt que d'assurer la socialisation d'une prise en charge de la garde des enfants. En 1974, la loi interdisait la mise sur pied de garderies à but lucratif; le gouvernement du Parti Québécois en a permis l'ouverture. Avec la récente loi 77 qui crée l'Office des services de garde à l'enfance, le gouverne-

ment provincial a indiqué la manière avec laquelle il entend développer et gérer ses politiques en matière de garderie. Il cherche à promouvoir la garde en milieu familial et faire ainsi l'économie d'un développement d'équipements collectifs adéquats: rappeler que l'allocation prévue doit être de \$5.00/jour/enfant, suffit à démontrer que le moyen contribue à maintenir l'exploitation des femmes. Il n'indexe pas le plan Bacon et, pour les garderies, envisager une augmentation du montant que les parents doivent verser ne résout par le problème ; au contraire, cela pose celui de la capacité de payer de ces derniers; les garderies sont donc maintenues en situation de difficultés financières. De plus le gouvernement effectue des coupures dans le budget de relance des garderies. Sur la question de la garde en milieu scolaire, il oblige les parents à en assumer la rentabilité et promouvoit le bénévolat. Enfin, avec les règlements qu'il va sortir à l'automne '81, le gouvernement s'assure un encadrement beaucoup plus serré des garderies - en diminuant par conséquent le contrôle par les usagers et en imposant le sien - mais n'augmente pas les possibilités d'accès.

Dans la mesure où l'objectif du développement et du financement du réseau place le réseau des garderies en constante situation d'affrontement direct avec l'Etat, les regroupements, notamment le R.G.Q., doivent constamment redéfinir leurs positions et en même temps, redévelopper une mobilisation qui n'est plus ce qu'elle était.

Au Regroupement des garderies du Québec, les principales divergences concernent la participation ou non à l'Office des services de garde et on peut camper les positions de la manière suivante. Pour l'une: on s'est battu depuis longtemps pour avoir une loi, il faut maintenant la gérer. Si on ne va pas à l'Office, le Regroupement n'a pas lieu d'exister. Pour l'autre: L'Office administre, mais les politiques viennent du gouvernement. L'Office ne sert que de tampon entre le réseau et le ministère, met un écran; ça ne donne rien d'aller là.

Ces divergences forcent le R.G.Q. à clarifier ses orientations et ses analyses particulièrement face au P.Q. Par ailleurs, la situation d'affrontement à l'Etat oblige le R.G.Q. à s'élargir, à assumer les différentes tendances, conséquemment à entamer un processus de démocratisation, à stimuler la reprise de l'implication des parents et à préciser ses revendications de façon à se qu'elles reflètent plus concrètement les préoccupations de toutes les garderies. D'autre part, le processus de syndicalisation des travailleurs et travailleuses des garderies est aussi une riposte face à la détérioration des conditions de travail (que d'ailleurs l'application de la loi amplifie. Cette lutte pose aussi des enjeux pour l'ensemble du R.G.Q. La lutte ne doit pas se faire sur le dos des parents, pas plus que la difficulté des parents à assurer leur contribution financière doit être reportée sur le dos des travailleurs et des travailleuses. Mais au syndicat, on ne parle pas de stratégie; on parle de convention mais on n'aborde pas la question à savoir: est-ce qu'on veut une convention minimale ou maximale et est-ce que les parents et les travailleuses sont intéressés à ce que le gouvernement s'assoie à la table de négociation? Par ailleurs, les liens qu'a développés le syndicat avec les comités de condition féminine syndicaux ont permis que soit portée plus largement la revendication du droit aux garderies comme service public. On ne par ailleurs que les groupes de femmes sont pour le moment absents de la lutte.

THEATRE

Dans ce secteur culturel, le gouvernement provincial a développé une politique de décentralisation, de régionalisation.

L'application de cette politique rend plus compliquée les demandes de subventions et les luttes à mener parce qu'il faut s'adresser à plus de paliers de fonctionnaires; elle disperse, laisse pourrir sur les tablettes les demandes

et les revendications, rend les échanges entre les régions plus difficiles aussi.

CENTRE DE DOCUMENTATION

En ce qui concerne le Centre populaire de documentation, les rapports à l'Etat sont essentiellement liés à la question du financement. A cet égard, on ne s'attend pas à grand-chose en matière de subvention, cependant il y a eu accentuation des tracasseries bureaucratiques. Dans ce contexte, l'objectif actuel du Centre est double: revendiquer des formes de subvention plus stables (par exemple pour trois ans) et, pour contrer toute velléité d'ingérence de l'Etat, assurer l'autonomie du Centre, en faisant en sorte que des groupes membres participent à sa prise en charge.

II. SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE L'ÉTAT ET DE LEURS EFFETS SUR NOS ORGANISATIONS

On peut résumer de la manière suivante le type d'effets qu'ont sur nos organisations les interventions de l'Etat.

- Par sa façon d'intervenir (ex.: arrêt du programme H.L.M.), l'Etat force les groupes à repenser leurs priorités d'action et de revendications. La question se pose alors de savoir ce que l'on fait avec l'ensemble des revendications précédemment mises de l'avant. L'articulation entre les priorités conjoncturelles et l'ensemble des revendications est souvent difficile à faire.
- En nous forçant à nous replier de façon défensive pour maintenir les acquis, l'Etat intervient aussi auprès de la base sociale à laquelle nos groupes veulent s'adresser. L'Etat ne fait pas que couper dans les programmes, il

met de l'avant de nouvelles politiques, d'allure réformiste (ex.: des allocations logements). Il arrive par ce biais à créer l'illusion qu'il développe de "bonnes" politiques. Cela nous rend plus difficile la tâche d'expliquer à ceux que l'on veut mobiliser, le bien-fondé des revendications que l'on met de l'avant. Comment affronter cet obstacle ? Ce qui est posé par cette question, c'est le problème de la mobilisation et celui de la formation.

- L'Etat, via la sectorialisation des champs d'intervention et de lutte et via la promulgation de normes (ex.: les cliniques de santé), nous force aussi à une réorganisation interne du travail dans nos groupes. Et ce problème des normes, on le vit isolément, au niveau local. Comment concevoir une lutte sur ces questions en allant chercher l'appui des autres. Or nous avons de la difficulté à partager nos problématiques d'un groupe à l'autre ou d'un secteur à l'autre. Résultat: on se soumet à cette logique étatique l'un après l'autre.
- Par les lois-cadres, l'Etat prend en charge certains éléments des revendications que l'on met de l'avant mais en même temps, il vient encadrer les services que l'on donne. Il s'agit là d'une attaque au contrôle que l'on a de nos propres organisations. Surtout, cela évacue le rôle que doivent avoir les usagers. Les questions qui se posent: Comment tirer profit d'un gain partiel pour le mettre à notre avantage, plutôt qu'à celui de l'Etat ? Comment se battre à la fois pour l'autonomie des organisations et pour la démocratisation des appareils d'Etat ? (ex.: expérience actuelle des garderies)
- L'intervention de l'Etat, par sa complexité, force une sur-spécialisation des tâches au sein des groupes. Et dans ce contexte, les fronts communs qui se structurent présentement risquent de devenir des lieux d'experts.
- On constate, par ailleurs, que les différentes interventions de l'Etat ont forcé les organisations à se regrouper au sein des secteurs d'intervention

(assistés sociaux, garderies, etc).

En réponse aux attaques, des alliances nouvelles ont vu le jour et ont permis d'élargir les fronts de lutte. Il est important d'évaluer de quelle façon il sera possible d'enraciner ces alliances nouvelles. Si on voit là un aspect positif de notre riposte, il ne faut pas le prendre pour acquis. C'est encore trop fragile. Il faut consolider ces alliances qui se sont constituées sur des bases concrètes (revendications, vécu). Quelles conditions mettre en place pour qu'elles n'évoluent pas vers des regroupements à teneur plutôt idéologique et ayant des structures lourdes, comme ça a été le cas dans un passé récent.

Deuxième aspect positif: ça a été l'élaboration de revendications plus concrètes. Revendications qui partent du vécu des gens et des organisations. Le défi, c'est de ne pas perdre de vue nos objectifs généraux (finaux) à travers ces luttes plus concrètes menées à court ou moyen terme.

III. ELEMENTS DE REFLEXION POUR DEVELOPPER NOS STRATEGIES DE RIPOSTE

- Pour qu'une victoire partielle - par exemple: prise en charge par l'Etat de certains services que l'on revendiquait - continue d'être une victoire, contribue à nous consolider plutôt que l'inverse, il faut savoir identifier plus clairement les situations nouvelles et savoir s'ajuster stratégiquement. Il faut aussi développer des revendications concernant la mise en application des politiques que l'on réclame.
- Cette réorientation vers des actions plus concrètes ne doit pas nous empêcher de développer une vision politique de l'Etat qui nous permette de nous démarquer des services de l'Etat et des règles bureaucratiques qu'il impose à travers la dispersion des services.

Le dilemme: il n'est pas évident, au contraire, que ces actions concrètes encore isolées mènent à la formulation d'une vision politique articulée de l'Etat. Par ailleurs, il faut éviter de plaquer une vision de l'Etat qui évacue, au bout du compte, ce qui se déroule réellement sur le terrain. Ce qui apparaît fondamental à moyen terme pour dépasser cette contradiction c'est l'enracinement et la permanence des organisations.

- Pour un groupe comme un comité logement, par exemple, ce qui importe présentement c'est d'élargir sa base, de développer sa présence dans le quartier (via un journal d'information, à diffusion large) de manière à devenir un lieu de référence de la population. Les comités logements doivent se bâtir une crédibilité auprès de la population de sorte qu'après un certain temps les locataires du quartier s'adressent d'abord et spontanément au comité de logement plutôt que de téléphoner à la Régie pour avoir des informations et connaître leurs droits. Acquérir une telle crédibilité, ça suppose naturellement des formes nouvelles de travail (plus grande ouverture).
- On a trop tendance à calquer l'organisation de notre action sur les modèles de sectorisation que l'Etat développe dans ses institutions. On aboutit à des organisations par secteur, ce qui fait que les revendications sont spécialisées d'un secteur à l'autre du mouvement et se rejoignent peu. Il faut ajouter à cela les disparités des revendications entre les groupes du même secteur. Pour passer à l'offensive, il faut trouver la manière de faire des mises en commun, de partager ce que devraient être les conditions de vie (logement, garderie, santé, etc) dans une société démocratique.
- Pour voir comment on peut réaliser une certaine unité du mouvement populaire, il faut analyser certaines expériences du passé et développer des moyens pour assurer la transmission de l'histoire de nos propres organisations.

- Présentement, on constate au sein du mouvement populaire une tendance réelle au regroupement (ex.: logement, garderies, assistés sociaux, OVEP), à l'unité. Il est essentiel d'agir sur cette tendance, la renforcer. Agir sur cette tendance, ça veut ^{dire} Intervenir au niveau des lieux de concertation qui existent déjà. Par exemple, la Table Régionale des OVEP ou encore le Sommet Populaire auquel participent une cinquantaine de groupes et où se mènent présentement un nombre important d'activités. De plus, il faut créer des solidarités effectives: il faut trouver des moyens concrets pour que nos revendications soient portées dans les autres organisations (ex.: la lutte des garderies).
Plus encore, il faudrait créer un front commun large contre les coupures budgétaires et puis sur l'ensemble des conditions de vie. Cette dernière perspective ne signifie pas l'adhésion à toutes et chacune des revendications de tous les groupes mais à ce qu'il y a d'essentiel et de commun aux groupes. Enfin, sans vouloir plaquer des modèles européens qui se sont développés dans des conjonctures particulières, l'expérience du syndicalisme de cadre de vie est certainement à examiner. Que peut-on tirer de cette expérience pour l'adapter à notre situation?
- Il faut faire de l'éducation politique, et pour cela il s'agit d'abord d'enquêter sur les conditions de vie concrètes des gens et sur la perception qu'ont les gens de leurs conditions de vie. C'est en partant de ce premier vécu qu'il faut amorcer un cheminement pour comprendre et faire comprendre politiquement une situation. Notre défi: être à l'écoute et trouver les instruments concrets qui nous permettront de faire prendre conscience.
- C'est évident que c'est à partir des problèmes quotidiens, du vécu, qu'il faut développer nos revendications. Mais un problème demeure: comment faire pour dépasser l'approche "groupe de pression", pour faire autre chose que de revendiquer des améliorations de programmes gouvernementaux ?

- Comment rendre compte du vécu comme condition de la participation des usagers ?

Comment les amener à exprimer comment ils se perçoivent, à décrire leurs conditions, comment ils perçoivent les divers intervenants ? Et comment concilier cette vision avec celle des permanents qui eux, ont un autre vécu: celui des contacts directs avec l'Etat (via les demandes de subventions par exemple) ? Comment faire en sorte que la connaissance concrète de l'Etat qui est acquise à travers ces contacts directs soit transmise à l'ensemble de l'organisation ?

La solution qui est envisagée pour répondre à cette question c'est la formation. La question subséquente devient: quelle formation ? On peut répondre que c'est celle qui permet un élargissement de notre base sociale. C'est-à-dire celle qui n'est pas limitée aux experts, aux permanents mais qui rejoint vraiment les gens à la base.

- Si on veut aboutir dans nos luttes sur les conditions de vie il faudra déboucher sur des formes de désobéissance civile. Par exemple, dans le domaine du logement il faudra déboucher sur des actions genre "grève des loyers".

ANNEXE I

DES PISTES POUR POURSUIVRE LA REFLEXION

- 1) Développer dans les organisations locales une activité qui permette de faire le bilan et d'effectuer un retour sur le passé. D'autre part, inciter chaque regroupement à produire un bilan de son secteur; ces bilans devraient par la suite circuler *largement au sein du mouvement de même que les bilans d'expériences locales.*
- 2) Assurer la diffusion des bilans et pour cela structurer un réseau solide et implanté d'information. Le travail fait présentement au comité information du Sommet Populaire pourrait jeter les bases d'un tel réseau. Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier qu'il existe déjà des moyens de diffusion dont on devrait se servir (Presse-Libre, radios communautaires, troupes de théâtre, etc).
- 3) Investir dans les fronts communs et les tables de concertation qui existent déjà. Entre autre, il faudra amener chacun de ces lieux de regroupement à bien définir sa spécificité de manière à éviter les dédoublements et donc les pertes d'énergies.
- 4) Une journée comme aujourd'hui a l'avantage d'être faite sur une base intersectorielle. Il serait important de s'assurer qu'aient lieu d'autres activités intersectorielles.
Le Sommet Populaire est par ailleurs identifié comme un lieu à privilégier dans les prochains mois puisque certaines questions que l'on se pose pourraient aboutir à travers cette démarche.
A titre de suggestion: mettre de l'avant et débattre de l'idée du syndicalisme populaire sur les conditions de vie à l'intérieur du Sommet.
- 5) Développer une action concertée contre les coupures: développer un front commun, prévoir une action pour l'automne.

- 6) Clarifier le rôle de l'Etat. C'est plus à des groupes comme le C.F.P. ou le G.R.P.S. que revient la tâche de poursuivre ce type de travail. Les groupes populaires ne sont pas à même de produire de telles analyses, sauf à partir de questions très limitées.
- 7) On semble d'accord pour dire qu'il n'y a pas lieu de poursuivre le type d'expérience faite aujourd'hui. Néanmoins il y a probablement lieu de penser à tenir d'autres rencontres (initiées par le C.F.P. éventuellement) autour d'une grille de propositions sur des problèmes plus circonscrits.
- 8) On pourrait aussi envisager des rencontres régionales d'information sur ce que font les groupes.
- 9) Enfin, il est important que les résultats de la Journée d'étude soient amenés par le C.F.P. au Sommet Populaire, afin d'en assurer la diffusion et aussi d'alimenter les discussions au Sommet.

ANNEXE II

GRILLE DE QUESTIONS

A. L'Etat définit-il nos pratiques ?

1. Quelles politiques gouvernementales ou quelles législations ont touché le groupe ou le secteur où nous sommes impliqué-e-s et comment ? Le groupe ou le secteur a-t-il été affecté par les appels au bénévolat plus systématiquement lancés par le P.Q. ?
2. Quelles luttes avons-nous menés ? Y-a-t-il eu des affrontements directs avec l'Etat ? Nous sommes nous organisés différemment à cause de ces luttes ?
3. Avons-nous gagné ou perdu du terrain dans le travail quotidien ? dans la définition de nos orientations ? Avons-nous plus souvent affaire au gouvernement pour notre fonctionnement ?
4. Savons-nous mieux affronter, comprendre et voir venir les politiques gouvernementales ?

B. Le P.Q. rend-il notre lutte plus compliquée ?

1. La venue du P.Q. a-t-elle modifié nos revendications et nos stratégies de lutte ? notre évaluation et nos attentes face à l'Etat ?
2. Comment évaluer la situation, maintenant, au lendemain d'une autre élection ?

C. Quelles sont les perspectives ?

1. La syndicalisation -comme élément d'une stratégie visant à développer l'autonomie politique des organisations populaires face à l'Etat- peut-elle favoriser:
 - la consolidation des réseaux d'organisations autonomes ?
 - la démocratisation des appareils d'Etat ? (ex: luttes concernant la pédagogie dans le secteur de l'enseignement).
2. Quelles sont les conditions qui nous permettront de nous développer (et non de survivre)
 - au niveau matériel (membership, mobilisation, etc);
 - au niveau de l'organisation des secteurs d'intervention;
 - au niveau des objectifs politiques et des luttes (d'une définition commune entre autres);
 - au niveau des rapports avec le mouvement syndical.
3. Compte tenu des nouvelles offensives de l'Etat dans le champ des conditions de vie, entrevoyons-nous de nouvelles perspectives d'organisation et de lutte ?